

Paris Jardins à Draveil

Une cité jardin emblématique du mariage réussi entre un site, un projet, la nature, et la maison individuelle.

- La question écologique de la maison de banlieue

Illustrations : maisons de PJ

La maison individuelle constitue l'essentiel du tissu urbain de nos banlieues. Et pourtant la maison individuelle n'a pas ou plus bonne presse. Elle est considérée comme consommatrice de foncier viabilisé, productrice de peu de relations sociales et urbaines, peu riche sur le plan architectural et dans les milieux autorisés (administrations, écologistes, universitaires, architectes..) on lui préfère des modes d'habitat plus denses (collectifs ou intermédiaires). Problème ! Car les français plébiscitent largement ce mode d'habitat paradoxalement moins coûteux que l'habitat plus dense et pourquoi ? Parce qu'il offre plus de libertés, le plaisir d'avoir un jardin, un meilleur sentiment d'appropriation et de relation avec la nature. Et ils n'ont pas tort les français car on trouve dans des quartiers de maisons individuelles bien conçues plus de paix sociale, d'harmonie paysagère, de diversité et surtout de biodiversité (mesurée au nombre d'espèces végétales et animales qui cohabitent avec l'homme) que dans bien d'autres quartiers plus denses. Encore faut-il que ces quartiers soient bien conçus afin de franchir l'épreuve du temps : c'est le cas de la cité jardin de Paris-Jardins à Draveil, qui vient de fêter son siècle d'existence, et il est intéressant d'analyser la réussite de ce modèle urbain axé sur la maison individuelle et de son rapport à la nature essonniennne.



Maison anglaise

Maison moderne



Maison ouvrière

- Paris Jardin un cadre paysager essonnien

A l'origine grosse ferme proche de l'église de Draveil, le domaine qui deviendra Paris Jardins est une exploitation qui s'épanouit sur ce coteau de la vallée de la Seine en légère pente et bien ensoleillé, juste au dessus du lit majeur du fleuve. Au loin, derrière l'église, la forêt de Sénart et partout des vergers, des vignes et quelques champs. Le site est beau, bien placé, suffisamment riche sur le plan agricole et il attire les nobles et grands bourgeois : dix neuf propriétaires s'y succéderont de 1700 à 1911. Un château y est édifié et ses dépendances, des plantations d'alignements dressés, un système hydraulique raffiné est aménagé, un parc dessiné qui prend peu à peu la place des vergers et des pâtures..

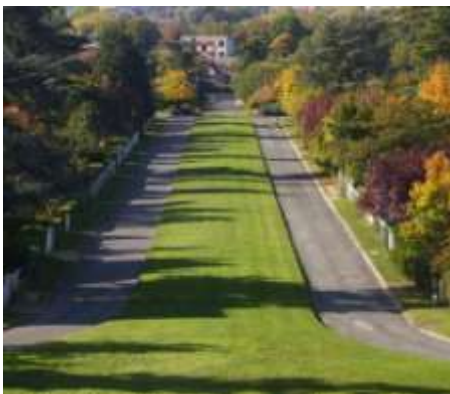
Le premier parc édifié est un jardin classique imité de Le Notre. Il dresse des perspectives de mail ou pelouses, délimite des parterres, organise des surprises fleuries, met en scène des statues, magnifie les bâtiments, ouvre au grand paysage sur la vallée de la Seine, clot le domaine de murs en pierre et de clôtures forgées.

Arrive ensuite au XIX des propriétaires Anglo saxons, inspirés des jardins a l'anglaise, ils font appel à un ou des paysagistes, qui introduisent le pittoresque et le naturel dans le parc, mettent en lumière le cheminement de l'eau par des rocailles, cascades, fontaines , lacs et étangs, tracent des allées courbes, tout en conservant les grands principes à la française du jardin initial.. Le mariage s'avère une réussite, c'est de cette réussite que va s'inspirer Jean Walter l'architecte-urbaniste des coopérateurs.

Illustrations : plan historique et



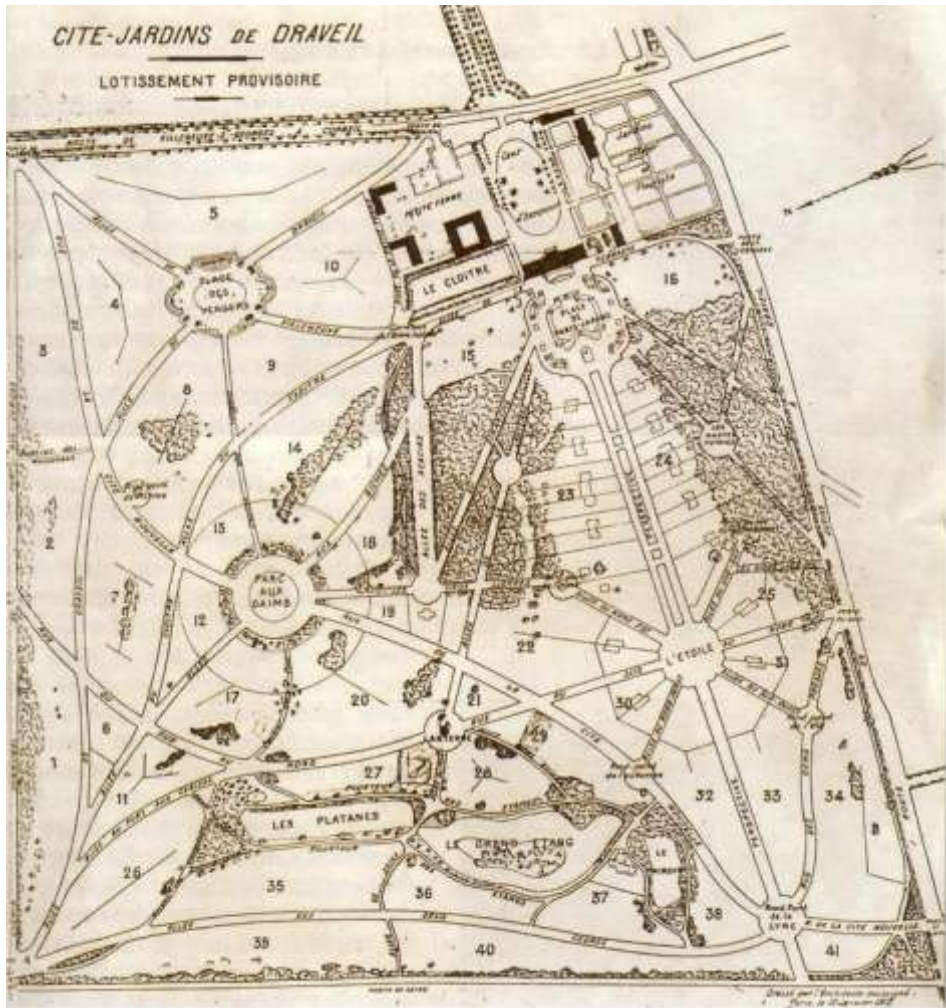
aquarelle



-Le projet paysager et utopique de Walter

En choisissant Jean Walter pour dessiner le plan du domaine qu'ils viennent d'acquérir en 1911 les premiers coopérateurs font le bon choix : il est jeune, brillant et tout imprégné de l'expérience des cités jardins anglaises qu'il a visité avec ses clients. Ses clients ? Une association de coopérateurs, parisiens et utopistes pour la plupart, issus de la petite bourgeoisie, mais surtout ouvriers ou employés mal logés sur Paris et émerveillés de découvrir ce site exceptionnel si proche de la gare de Juvisy.

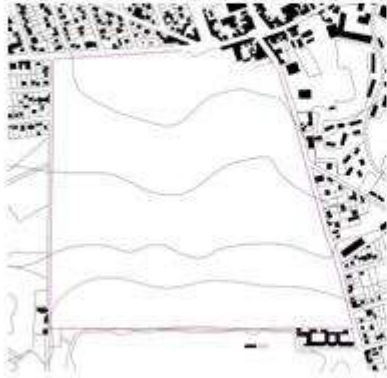
Jean Walter va avoir la bonne idée de s'inscrire avec modestie dans le plan du parc existant, conservant sa trame bleue, sa trame verte, sa trame courbe de chemins ou droites de perspective et arrivant à « caser » là-dedans 322 parcelles sur 32 Hectares dont 17 d'espaces verts ! Le château épicerie de la composition devient la maison commune de la coopérative pour les réunions, le stockage des matériaux, les fêtes, les activités récréatives, le logement des anciens. La symbiose avec le paysage essonnien est parfaite et la végétation des nouveaux jardins va bientôt enrichir l'atmosphère verte générale. Les pavillons de qualité ou modestes sont dessinés par des architectes (pour la plupart) avec des matériaux locaux, meulières, pierres, briques, tuiles, ardoises ce qui contribue à l'harmonie que vient renforcer un cahier des charges rigoureux..



organique

l'urbanisme

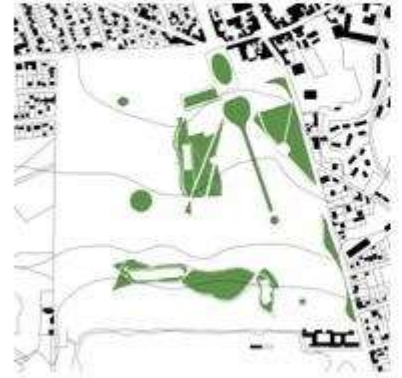
Analyse de la cité-jardin



L'ENGEINTE



LA VOIRIE



LES ESPACES VERTS



LE BATI



LE RELIEF



L'HYDROGRAPHIE

:

-Les composantes naturelles d'un quartier protégé par une ZPPAUP

Frappé par la qualité de vie et la qualité urbaine de la Cité, le CAUE de l'Essonne propose à la ville de Draveil le classement du quartier en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) en 1990. La ville est d'accord mais il faut convaincre les « Pejistes » (les habitants coopérateurs de la cité). C'est que la cité est resté privée accrochée farouchement à son originalité, à son cadre, à son projet utopique, Paris Jardins est devenu un « village de gaulois » ou les « Bobos » (de gauche ou de droite) ont remplacés la majorité des anciens ouvriers et employés au fil des dizaines d'années. Comme toujours à Paris Jardins la

question se tranche par des débats et exposés qui démontrent comment la cité a été conçue. L'accord est trouvé à la majorité, le projet adopté et la cité classée quelques années plus tard. Regardons ce qui est protégé :

Le cheminement de l'eau :

PJ est traversée par le « frais ruisseau » qui vient directement de la forêt. Cette eau a été mise en scène et canalisée par une succession de ruisseaux, bassins secs, lacs et étangs qui met l'eau à l'air libre et permet outre la pêche, et la vie d'une faune variée, le recueil des eaux pluviales et la contemplation.



Le paysage :

La conservation des bois existants, des allées de tilleuls, des arbres majestueux sur la perspective, des platanes autour des étangs, du parc aux daims et leur mise en scène renforcée par quelques nouvelles plantations par Jean Walter respectueux des paysagistes

qui l'ont précédé fait l'essentiel de la qualité du paysage. Les coopérateurs ont fait le reste en plantant quantité d'arbres, d'arbustes et de fleurs dans leurs jardins.



Parc classique

Parc paysager

Cité-jardin

La terre :

Le règlement de PJ interdit de construire et bétonner plus de 50 % de chaque parcelle, cette disposition rajoutée au 40 % d'espaces publics, libres et verts contribue à conserver un aspect naturel à l'ensemble. Le règlement va jusqu'à protéger les accotements enherbés, les cheminements en terre qu'il est interdit de bétonner ou bitumer !



La faune et flore :

Dans ces conditions c'est tout un écosystème qui c'est mis en place ou les oiseaux ont le premier rôle, mais aussi les canards sauvages, les écureuils et autres renards et hérissons. La flore n'est pas en reste et c'est par centaines d'espèces que l'on peut recenser la biodiversité constatée.

Paris Jardins fait la démonstration comme tant d'autres quartiers de maisons individuelles qu'il y a plus de biodiversité dans ce type de quartiers de banlieue, de lotissement que dans nos campagnes bourrées de nitrate ou même nos forêts mono spécifiques !



Photo



L'architecture :

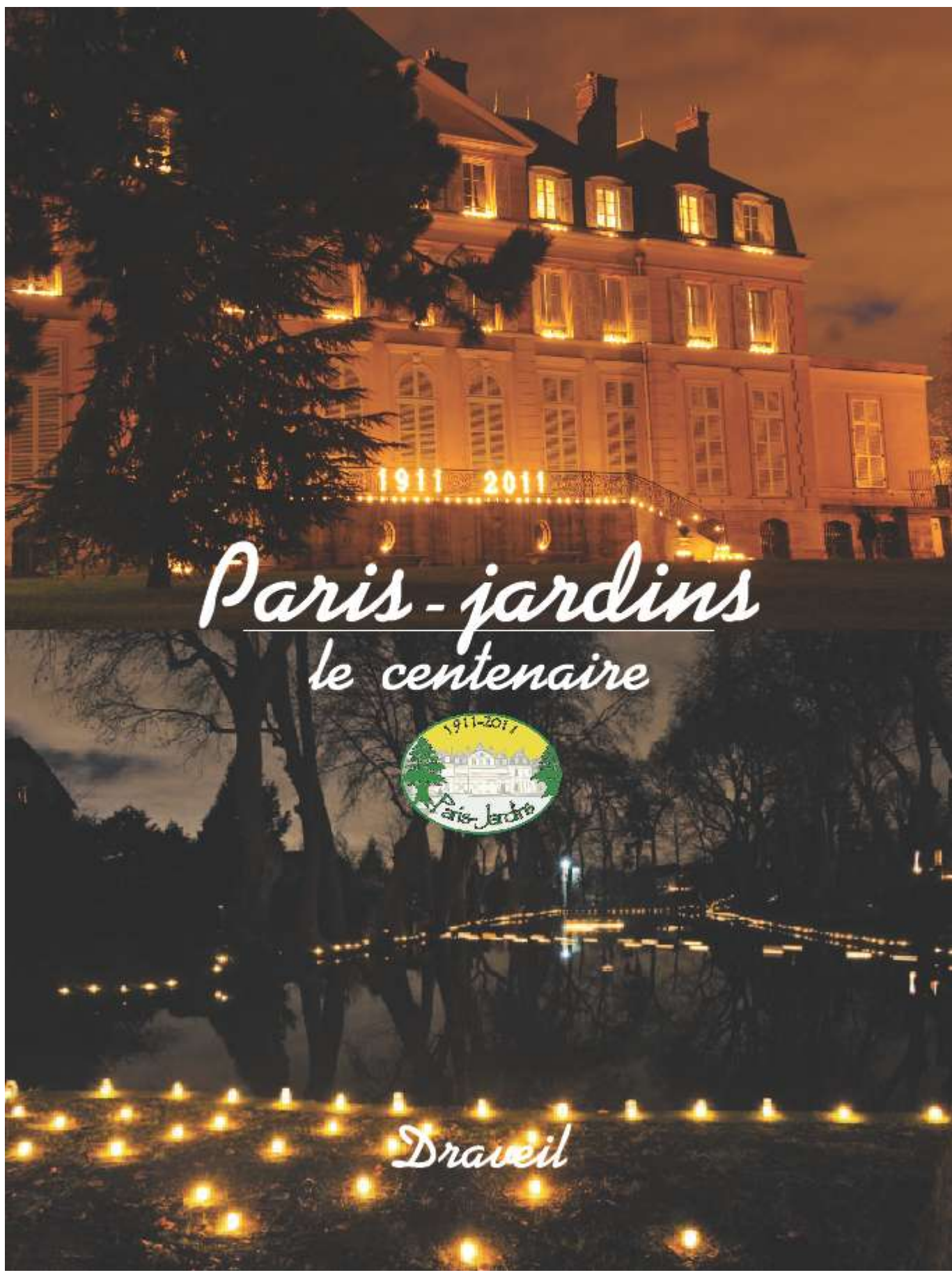
Bien sûr sont protégés aussi à Paris jardin le château, l'orangerie devenu un cinéma, la lanterne, les maisons les plus remarquables qu'elles soient de type « cottage », maison en meulière ou maison moderne. Chaque nouveau permis modificatif devant recevoir l'accord de la cité coopérative, de la ville et des bâtiments de France.





-Du projet au vécu, un siècle après, avenir d'une cité jardin coopérative « naturelle »

On le voit Paris Jardins s'est inscrite dans le cadre du grand paysage des bords de Seine essonnien dont elle a épousé la topographie, respecté le chemin hydraulique, en se moulant dans les plans des paysagistes des XVIII et XIX siècles pour inventer un quartier de pavillons en symbiose avec son environnement naturel. Cette symbiose naturelle fait tout le charme de cette cité coopérative, qui certes s'est éloignée de ses objectifs utopiques du début du XX, mais a conservé une vitalité de bon aloi qui en fait une référence aujourd'hui reconnue. Les différentes protections dont elle fait l'objet, ses statuts et le militantisme bénévole de ses animateurs devraient suffire à braver l'égoïsme latent du XXI siècle.



1911 2011

*Paris-jardins
le centenaire*



Draveil